



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115 quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Tél. : 03 22 26 60 40 - E-mail : contact@gemel.org

Suivi du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) en baie de Somme en 2025



Emma BECUWE
Estelle RAMBEAUD
Nicolas BLASSIAU
Florent CREIGNOU

Adèle DELORY
Lisa DOROCANT
Lucie FOURNIL
Valérie PELLETIER

Louise GAUTIER
Florent STIEN
Jean-Denis TALLEUX

Rapport du GEMEL n°25-017
décembre 2025

Travail financé par :


PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Responsables de l'étude : Emma Becuwe (chargée d'études)

Terrain : Estelle Rambeaud (chargée d'études), Adèle Delory (stagiaire), Florent Creignou (technicien), Jean-Denis Talleux (assistant ingénieur), Florent Stien (assistant ingénieur), Maxime Perrichon (stagiaire), Lisa Dorocant (bénévole), Lucie Fournil (bénévole) Nicolas Blassiau (bénévole), Valérie Pelletier (bénévole), Louise Gautier (bénévole).

Cartographie : Emma Becuwe

Rédaction : Emma Becuwe

Citation : Becuwe, E., Rambeaud, E., Blassiau, N., Creignou, F., Delory, A., Dorocant, L., Fournil, L., Pelletier, V., Perrichon, M., Gautier, L., Stien, F., Talleux, J-D. (2025) Suivi du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) en baie de Somme en 2025. *Rapport du GEMEL n°25-017* : 21 p.

TABLE DES MATIERES

I.	Introduction	1
II.	Matériels et méthodes.....	2
III.	Résultats	3
A.	Baie de Somme Nord : l’embouchure de la Maye	3
B.	Baie de Somme Nord : devant le Crotoy.....	7
C.	Baie de Somme Centre : entre le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme.....	9
D.	Baie de Somme Sud : Entre le Cap Hornu et la Pointe du Hourdel.....	13
IV.	Discussion	16
V.	Bibliographie	21

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

<i>Figure 1 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) en baie de Somme Nord, au niveau de l'embouchure de la Maye en 2025.</i>	4
<i>Figure 2 : Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) à l'arrière-du parking sur le site de la Maye.</i>	5
<i>Figure 3 : Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) présent sur le site de la Maye</i>	5
<i>Figure 4 : Surfaces (ha) associées aux taux de recouvrement de Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) au niveau de la Maye.</i>	6
<i>Figure 5 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) en baie de Somme Nord, sur le site du Crotoy en 2025.</i>	8
<i>Figure 6 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) en baie de Somme Centre, entre le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme en 2025.</i>	10
<i>Figure 7 : Recouvrement monospécifique de Chiendent maritime en fond de baie Centre</i>	11
<i>Figure 8 : Chiendent maritime aux abords d'une mare de hutte.</i>	11
<i>Figure 9 : Surfaces (ha) associées aux taux de recouvrement de Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) au niveau de la baie de Somme Centre.</i>	12
<i>Figure 10 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) en baie de Somme Sud, au niveau de l'embouchure de la Maye en 2025.</i>	14
<i>Figure 11 : Surfaces (ha) associées aux taux de recouvrement de Chiendent maritime (<i>Elytrigia acuta</i>) au niveau de la baie de Somme Sud.</i>	15
<i>Figure 12 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime sur le site de la Maye entre 2023 et 2025.</i>	17
<i>Figure 13 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime sur le site du Crotoy entre 2023 et 2025</i>	18
<i>Figure 14 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime entre Le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme entre 2023 et 2025</i>	19
<i>Figure 15 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime entre le Cap Hornu et la Pointe du Hourdel entre 2023 et 2025</i>	20

I. INTRODUCTION

Le Chiendent maritime ou Chiendent littoral, *Elytrigia acuta*, est une graminée endémique qui colonise les sols saumâtres à subsaumâtres et tire profit des substrats nus riches en nutriments apportés par les couches d'anciennes laisses de mer. Il colonise rapidement ces dernières grâce à un puissant système racinaire (Duhamel, Farvacques et *al.*, 2017). Alors qu'il se cantonnait au haut schorre, il envahit aujourd'hui les moyens et bas schorre (Valéry et *al.*, 2008). Les communautés végétales composées de Chiendent sont peu diversifiées, tendant peu à peu vers un peuplement monospécifique dense. Cette perte de diversité et la fermeture du milieu engendrée a un impact négatif sur les nurseries de poissons mais aussi sur l'avifaune, réduisant alors la capacité d'accueil de l'avifaune migratrice (Parlier et al, 2006 ; Valéry, 2006).

Tous les deux ans, le GEMEL réalise le suivi de l'évolution du Chiendent maritime dans l'estuaire de la baie de Somme subventionné par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et dans le cadre du plan d'Action présenté à la Région Hauts-de-France.

II. MATÉRIELS ET MÉTHODES

En 2025, l'évaluation du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) a été réalisée de début juillet à fin octobre sur le schorre de la baie de Somme. Une estimation des taux de recouvrement du Chiendent maritime a été attribuée sur les prés-salés.

Notre équipe a arpenté la baie, et, en se positionnant à des points stratégiques, a estimé les pourcentages de recouvrement végétal du Chiendent maritime selon des cercles de 100 mètres de rayon maximum. Les cercles délimités et les pourcentages de recouvrement associés étaient reportés sur une carte en papier, permettant ainsi de visualiser au mieux les différentes prospections à mener pour recouvrir de façon optimale l'ensemble de la baie.

Au besoin, des limites de végétation ont été réalisées à l'aide d'un GPS (Trimble TDC100) et les coordonnées GPS des relevés ont été enregistrés.

Les informations collectées ont ensuite été informatisées sur le logiciel de cartographie QGis.

III. RESULTATS

A. BAIE DE SOMME NORD : L'EMBOUCHURE DE LA MAYE

Depuis de nombreuses années de suivi, le constat reste le même : le Chiendent maritime est bien établi sur le site de la Maye, notamment à l'arrière du Parking (Figure 1). Les taux de recouvrement de cette espèce diminuent au fur et à mesure que les prés salés évoluent vers la mer. Ainsi, on note entre 50,1 et 75 % de Chiendent maritime à l'arrière du parking où il occupe 189,8 ha. Les polygones adjacents forment une entité de 228,5 ha comprise entre 25,1 et 50 %. Le taux de recouvrement le plus élevé du Chiendent maritime, compris entre 75,1 et 100 %, est observé face à l'entrée du sentier des Bergers, au Nord. Les taux diminuent sur les entités plus basses qui présentent 1,1 à 5 %. Une entité à 10,1-25 % se situe le long du chemin partant du parking, direction Nord. Une plus petite entité comprise entre 5,1 et 10 % se situe en arrière. La distribution du Chiendent maritime diminue progressivement à mesure que la végétation progresse vers la mer en raison de la colonisation par la Spartine anglaise, autre espèce envahissante, de la slikke, d'origine exotique dont l'évolution est également suivie par le GEMEL (Becuwe et *al.*, 2025).

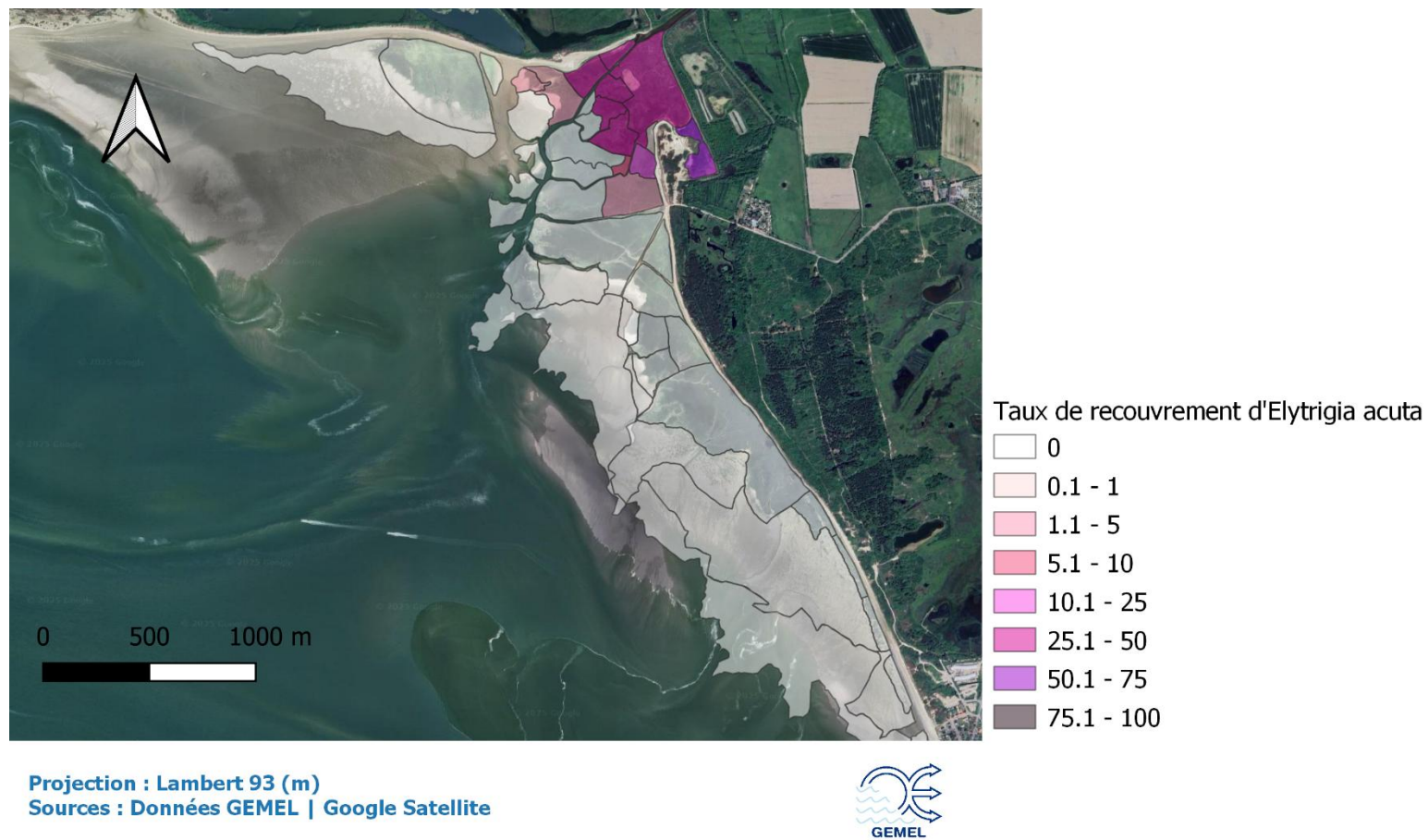


Figure 1 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) en baie de Somme Nord, au niveau de l'embouchure de la Maye en 2025.



Figure 2 : Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) à l'arrière-du parking sur le site de la Maye



Figure 3 : Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) présent sur le site de la Maye

La Figure 4 met en évidence l'absence de Chiendent maritime sur le site de la Maye. La classe dominante est celle à 0 % (289,8 ha) en raison des nombreuses entités de Spartine anglaise se développant sur la slikke. La classe de pourcentage non nulle la plus représentée est alors 25,1-50 % occupant 19,0 ha.

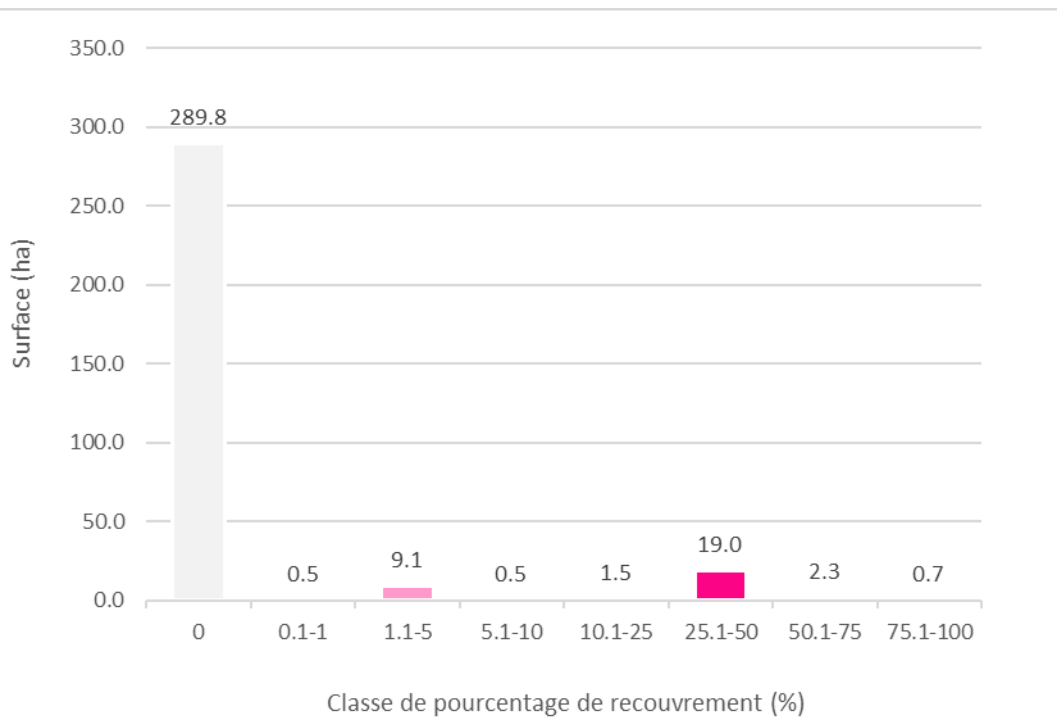


Figure 4 : Surfaces (ha) associées aux taux de recouvrement de Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) au niveau de la Maye

B. BAIE DE SOMME NORD : DEVANT LE CROTOY

Le Chiendent maritime est totalement absent de ce site d'étude, comme le montre la Figure 5. Sur ce site, l'espèce envahissante identifiée est la Spartine anglaise (Becuwe et *al.*, 2025). Elle fait d'ailleurs l'objet d'une d'Autorisation d'Occupation Temporaire de travaux de contrôle de sa prolifération sur la commune du Crotoy.



Figure 5 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) en baie de Somme Nord, sur le site du Crotoy en 2025.

C. BAIE DE SOMME CENTRE : ENTRE LE CROTOY ET SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Le site de la Baie de Somme Centre présente de grandes surfaces denses en Chiendent maritime (Figure 6). Il affecte particulièrement les zones en fond de baie où il est rencontré à des taux de recouvrement compris entre 75,1 et 100 %. De nombreuses entités, toujours situées en fond de baie, présentent entre 25,1-50 % et 50,1-75 % de Chiendent maritime : de la Guimauve officinale (*Althaea officinalis*) est aussi rencontrée en ce fond de baie, ainsi que des Roseaux communs (*Phragmites australis*), les tours de mares de huttes sont aussi entretenues, et des zones sont plus fortement pâturées ce qui explique les densités plus faibles en Chiendent maritime.

Les densités de Chiendent maritime sont moins importantes sur le bas schorre et viennent à disparaître sur leur bordure et à mesure que la végétation évolue sur la slikke.

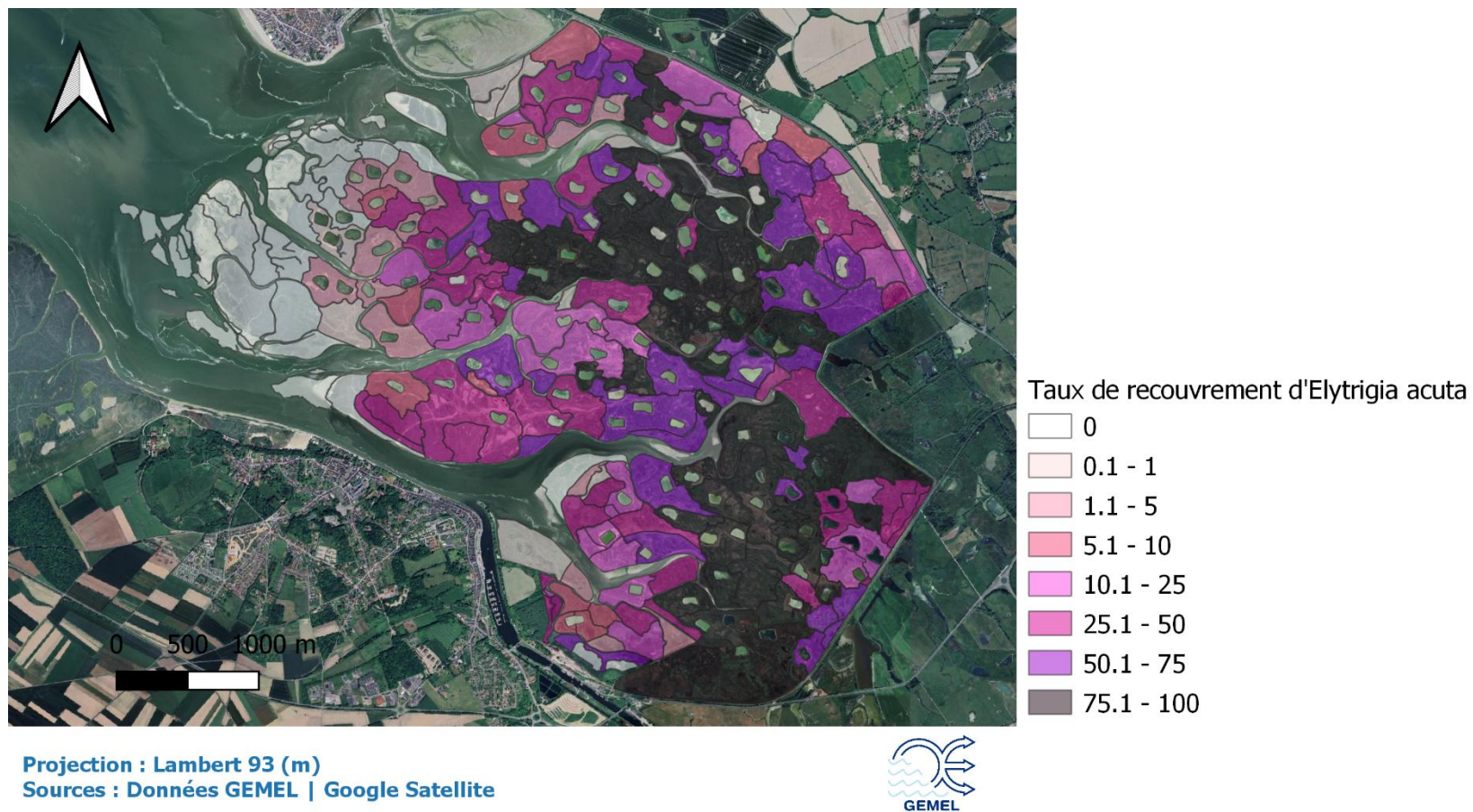


Figure 6 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) en baie de Somme Centre, entre le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme en 2025.



Figure 7 : Recouvrement monospécifique de Chiendent maritime en fond de baie Centre



Figure 8 : Chiendent maritime aux abords d'une mare de hutte

Les surfaces associées aux différents taux de recouvrement de Chiendent maritime sont présentées sur la Figure 9. La classe de recouvrement la plus représentée est bien celle comprise entre 75,1 et 100 % puisqu'elle concerne 371,2 ha de la baie de Somme Centre. La seconde classe occupant 228,5 ha est celle comprise entre 25,1 et 50 %. Les classes les moins représentées sont celles comprises de 0,1 à 10 %. Enfin, le Chiendent maritime est absent sur 169,4 ha, surface qui est quant à elle colonisée par la Spartine anglaise.

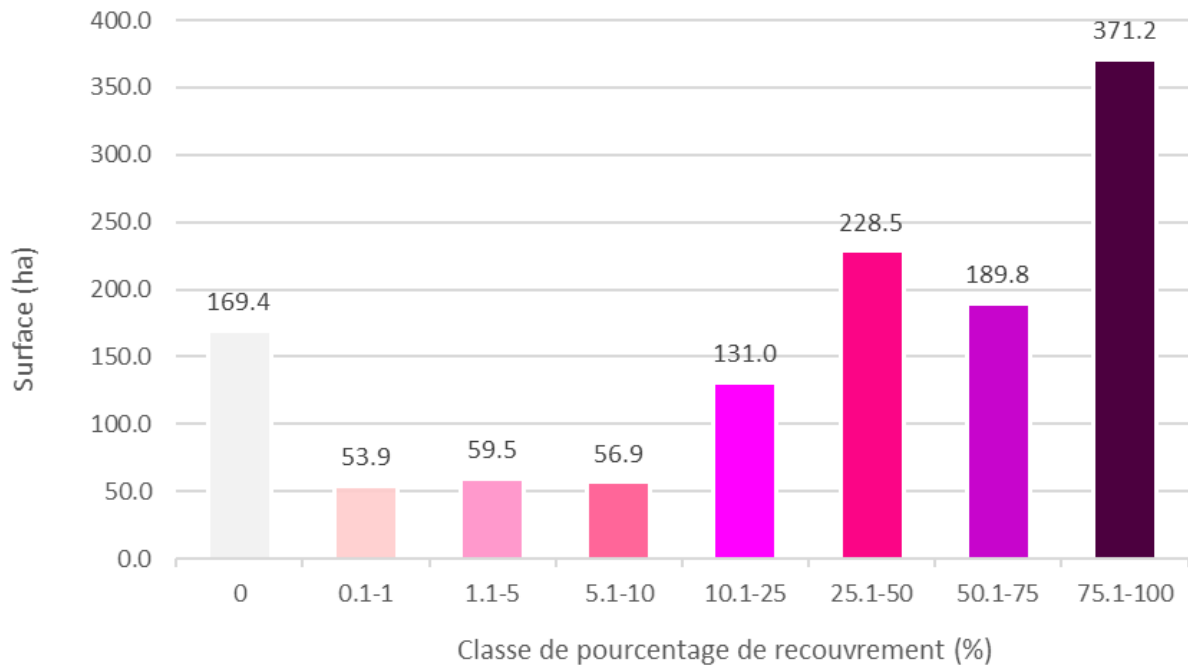


Figure 9 : Surfaces (ha) associées aux taux de recouvrement de Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) au niveau de la baie de Somme Centre

D. BAIE DE SOMME SUD : ENTRE LE CAP HORNU ET LA POINTE DU HOURDEL

Deux parties sont observables entre le Cap Hornu et la Pointe du Hourdel : une où le Chiendent est rare (0,1–1 %) voir absent, une autre où les densités de cette espèce sont beaucoup plus hétérogènes (Figure 10).

Les densités de Chiendent maritime sont à nouveau plus importantes en fond de baie à mesure que les prés-salés évoluent vers la mer. Milieu pourtant pâturé par les moutons des prés salés, des forts taux de recouvrement y sont recensés, majoritairement dans la tranche 50,1-75 %. Plusieurs entités présentent des densités de Chiendent maritime comprises entre 25,1 et 50 %. Une seule en revanche est identifiée comme présentant entre 75,1 et 100 % de Chiendent maritime.

Les classes comprises entre 10,1 et 25 % ; 5,1 et 10 % et 1,1 et 5 % sont observées au niveau « intermédiaire », entre le fond de baie et le changement de végétation vers les obionaires.

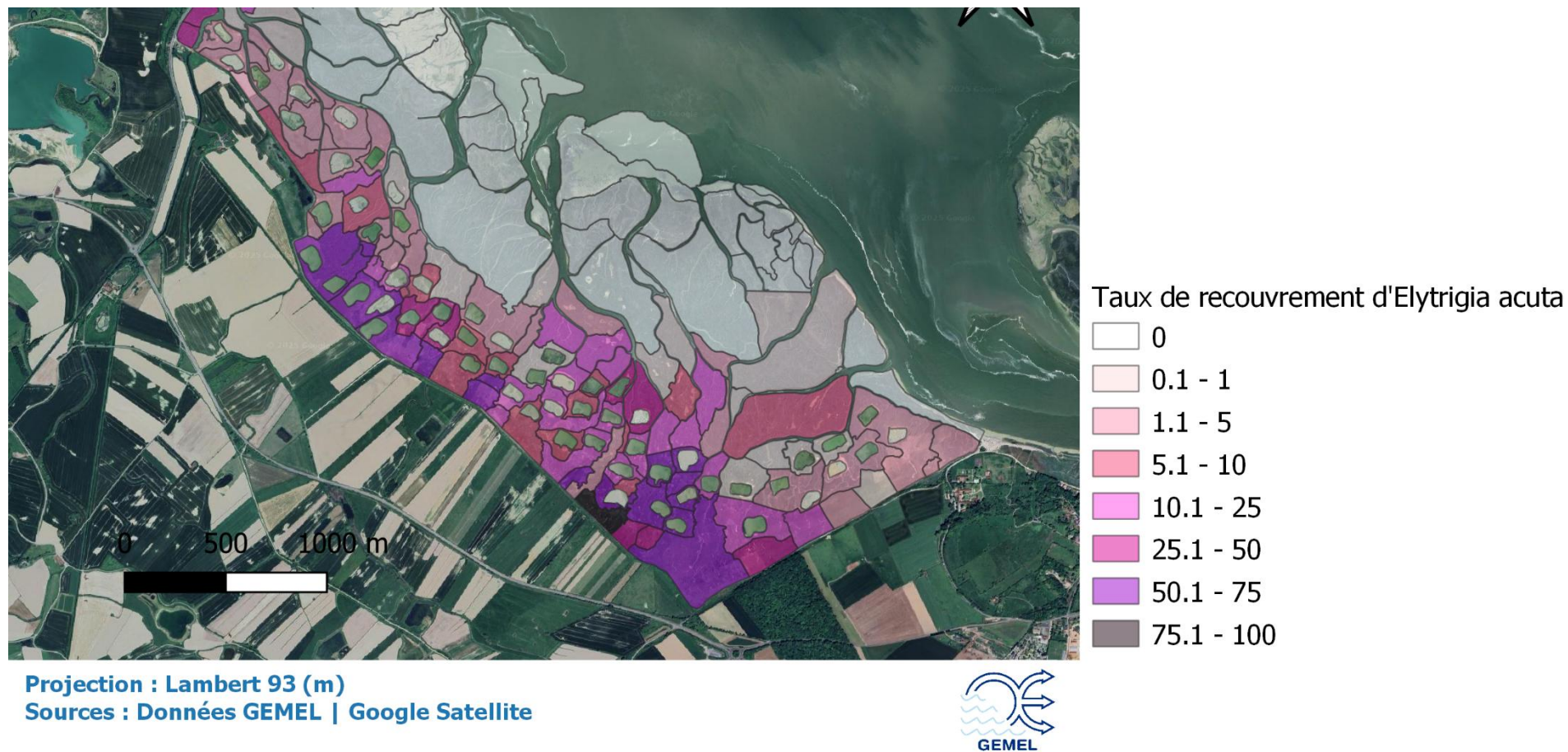


Figure 10 : Taux de recouvrement du Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) en baie de Somme Sud, au niveau de l'embouchure de la Maye en 2025

En raison de la scission du site d'études évoqué précédemment, la classe de pourcentage à 0 est observée sur 223,0 ha contre 288,0 ha pour les classes de pourcentage non nulles. Parmi ces dernières, la classe la plus représentée est celle comprise entre 1,1 et 5 %, rencontrée sur 76,2 ha. La classe à 0,1-1 % est également bien représentée puisqu'elle correspond à une surface de 61,0 ha.

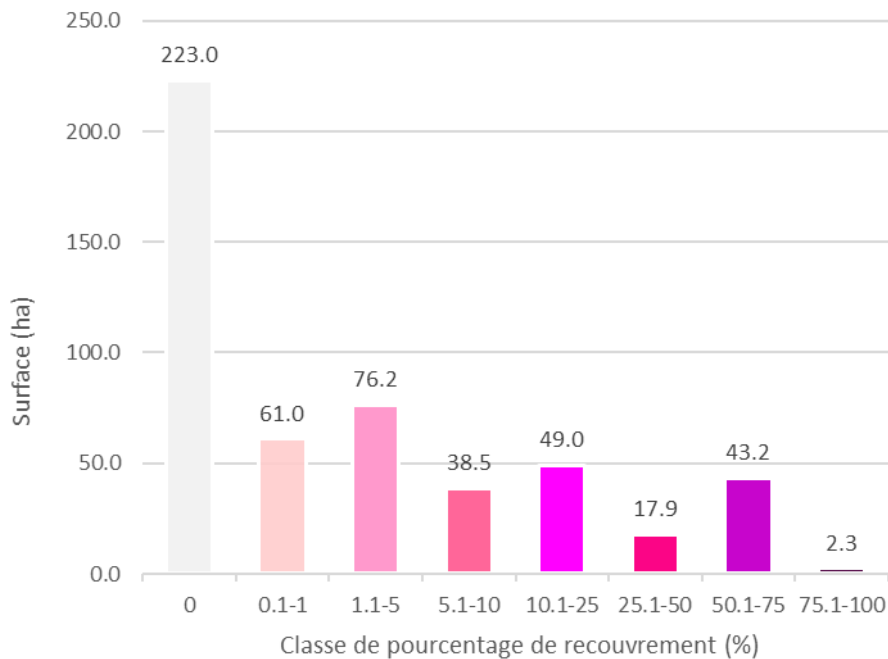


Figure 11 : Surfaces (ha) associées aux taux de recouvrement de Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*) au niveau de la baie de Somme Sud.

IV. DISCUSSION

A nouveau, lors du suivi de l'évolution du Chiendent maritime en baie de Somme, le GEMEL a pu constater l'évolution de la propagation de ce dernier aux seins des prés salés. Des comparaisons entre les taux de recouvrement de Chiendent maritime en 2023 (dernier suivi effectué) et ceux de 2025 ont été réalisées et sont cartographiées sur les figures 12, 13, 14 et 15. Les densités inchangées entre les deux années sont présentées en gris. Les augmentations, en rouge, sont liées à la propagation du Chiendent maritime, principalement en fond de baie où les taux de recouvrement atteignent entre 75,1 et 100 % sur de vastes étendues. En bleu, les zones de régression du Chiendent maritime expliquées par des travaux réalisés par des chasseurs, des activités pastorales ovines ou par le développement d'espèces telles que la guimauve officinale (*Althaeo officinalis*), prises en compte dans l'attribution des taux de recouvrement. Parfois, le saut de plusieurs classes de pourcentage a été observé, certainement dû à une évolution rapide du Chiendent maritime ou d'un biais d'observateur.

Le site de la Maye (et le Crotoy) reste le site le moins impacté par les variations de densité du Chiendent maritime et reste donc le plus stable au niveau de son invasion. En revanche, ce site est reconnu comme étant fortement impacté par l'invasion de la Spartine anglaise (Becuwe *et al.*, 2025)



Comparaison taux de recouvrement *Elytrigia acuta* entre 2023-2025

- Diminution du taux de recouvrement
- Taux de recouvrement inchangé
- Augmentation du taux de recouvrement

Projection : Lambert 93 (m)
Sources : Données GEMEL | Google Satellite



Figure 12 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime sur le site de la Maye entre 2023 et 2025.

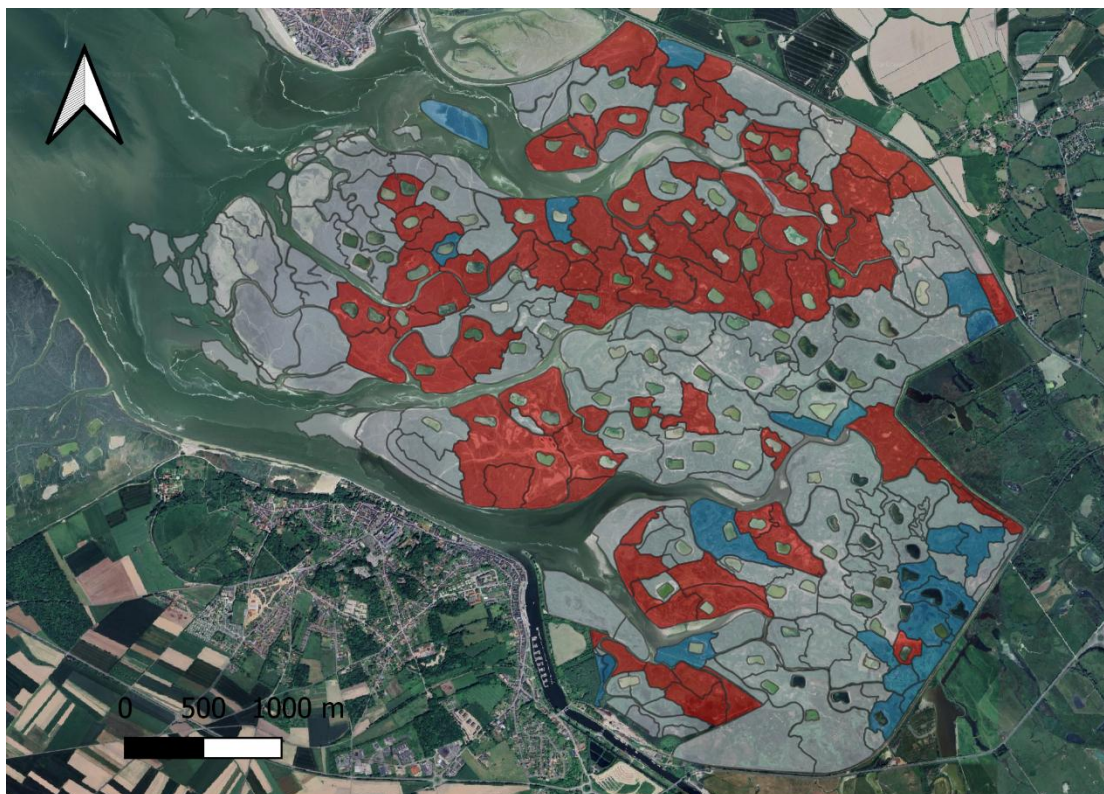


Comparaison taux de recouvrement *Elytrigia acuta* entre 2023-2025
■ Taux de recouvrement inchangé

Projection : Lambert 93 (m)
Sources : Données GEMEL | Google Satellite



Figure 13 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime sur le site du Crotoy entre 2023 et 2025



Projection : Lambert 93 (m)
Sources : Données GEMEL | Google Satellite



Comparaison taux de recouvrement *Elytrigia acuta* 2023-2025

■ Diminution du taux de recouvrement

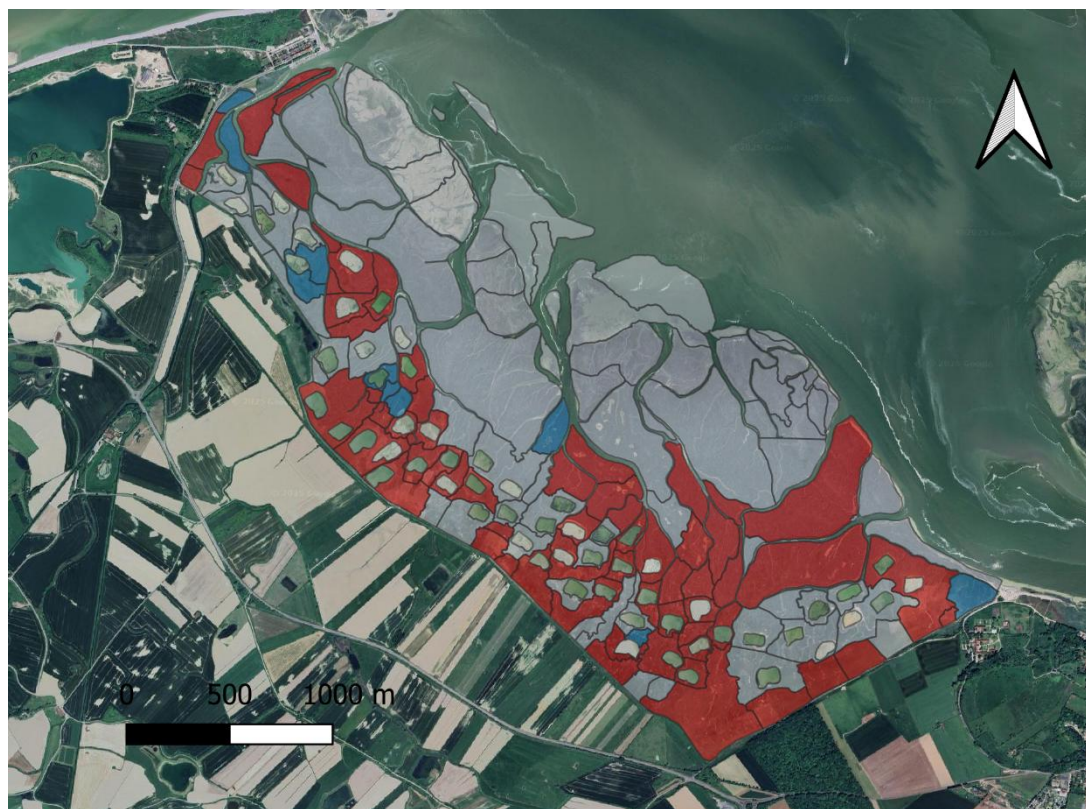
■ Taux de recouvrement inchangé

■ Augmentation du taux de recouvrement

Comparaison taux de recouvrement *Elytrigia acuta* entre 2023-2025

■ Taux de recouvrement inchangé

Figure 14 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime entre Le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme entre 2023 et 2025



Projection : Lambert 93 (m)
Sources : Données GEMEL | Google Satellite



Comparaison taux de recouvrement d'*Elytrigia acuta* entre 2023-2025

- Diminution du taux de recouvrement
- Taux de recouvrement inchangé
- Augmentation du taux de recouvrement

Figure 15 : Evolution des taux de recouvrement du Chiendent maritime entre le Cap Hornu et la Pointe du Hourdel entre 2023 et 2025

V. BIBLIOGRAPHIE

Becuwe, E., Rambeaud, E., Blassiau, N., Creignou, F., Delory, A., Dorocant, L., Fournil, L., Pelletier, V., Perrichon, M., Gautier, L., Stien, F., Talleux, J-D. (2025) Suivi de la Spartine anglaise en baie de Somme en 2025. *Rapport du GEMEL n°25-19* : 25 p.

Duhamel, F., Farvaques, C., Blondel, C., Delplanque, S., Catteau, E., Gelez, W., François, R., Prey, T., Cholet, J., Buchet, J. & Massard, O., (2017) Guide des végétations littorales du nord-ouest de la France. Centre regional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 704 p.

Parlier E. P., Albert F., Cuzange P.A., Don J., Feunteun E., (2006). Impact of vegetation structure dynamics and usage on the nursery function of West European tidal salt-marshes. *Cahiers de Biologie Marine* 47 : 47-62.

Valéry L. (2006). Approche systémique de l'impact d'une espèce invasive : le cas d'une espèce indigène dans un milieu en voie d'eutrophisation. Thèse de Doctorat, Université Rennes 1. 276 p.

Valéry L., Bouchard V., Lefeuvre J. C. (2008). Invasion des marais salés par le chiendent maritime *ELymus athericus*. *Aestuaria* 13 : 167-182.